

INVITATION PISTE 2026

TESTS À SEC : SAMEDI 28 FÉVRIER À SURSEE

TESTS DANS L'EAU : DIMANCHE 10 MAI À SURSEE

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

ORGANISATEUR EXECUTIF :

Swiss Aquatics – Artistic Swimming

LIEU :

Sportarena Campus Sursee
Leidenbergstrasse
6208 Oberkirch

2. INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT

CATÉGORIES D'ÂGE ET CONDITION DE PARTICIPATION :

Voir PISTE Requirements sur le [site web](#).

PROGRAMME :

Samedi 28 février 2026 : tests à sec

Dimanche 10 mai 2026 : tests dans l'eau

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions.

EXIGENCES :

Les exigences PISTE est disponible sur le [site web](#).

JURY :

Juge-arbitre pour l'épreuve à sec : Gladys Jaccard

Juge-arbitre pour l'épreuve dans l'eau : Valentina Bogacheva

Responsable des résultats pour l'épreuve à sec : Fabrizio De Paoli (András Nagypal comme réserve)

Responsable des résultats pour l'épreuve dans l'eau : Fabrizio De Paoli (András Nagypal comme réserve)

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



JUGES :

Pour la **partie eau**, chaque club participant doit fournir par catégorie les officiels suivants :

- 1 à 6 athlètes : 1 juge + 1 secrétaire
- 7 à 14 athlètes : 2 juges + 1 secrétaire
- 15 à 24 athlètes : 3 juges + 1 secrétaire
- 25 à 31 athlètes : 4 juges + 1 secrétaire

Si plus de 30 athlètes sont inscrit-e-s au total, 4 secrétaires doivent être fournis.

Pour les catégories Kids et Jeunesse, il faut au minimum F2-R1 ; pour la catégorie Juniors-Élite, il faut au minimum F3-R2.

Pour la **partie à terre**, chaque club participant doit fournir par catégorie les officiels suivants :

- 1 à 10 athlètes : 1 juge + 1 secrétaire
- 11 à 20 athlètes : 2 juges + 1 secrétaire
- 21 à 30 athlètes : 3 juges + 1 secrétaire
- 31 à 40 athlètes : 4 juges + 1 secrétaire

Pour les catégories Kids et Jeunesse, il faut au minimum F2-R1 ou un-e entraîneur-e A (entraîneur-e-s préféré-e-s).

Pour la catégorie Juniors-Élite, il faut au minimum F3-R2 ou un-e entraîneur-e Bronze (entraîneur-e-s préféré-e-s).

La ou le juge-arbitre et / ou la ou le responsable des résultats ne peuvent pas être comptabilisés comme juge d'évaluation.

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire "SAAS_PISTE 2026_Entries", sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes. L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Le [Conflict of Interest Form](#) doit en outre être soumis **avec les inscriptions au plus tard le dimanche, 18 janvier 2026** pour **cet événement**.

ENTRÉE A LA SPORTARENA :

A son arrivée au centre sportif, chaque club doit annoncer à la réception le nombre d'athlètes, d'entraîneurs et de juges de son club. Les athlètes en possession d'une carte Swiss Olympic doivent impérativement la présenter !

RESTAURATION :

Les athlètes, les entraîneurs de club et les juges sont eux-mêmes responsables de leur alimentation. Il n'y aura pas de buffet pour les juges.

HEBERGEMENT :

Lien [Campus Sursee](#)

CONTACT :

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas et pour toute question générale sur la compétition et la participation : artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

CONTROLES ANTIDOPAGE :

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment !

3. ENTRIES

FRAIS D'INSCRIPTION PAR START :

Par athlète : CHF 100.--

Après la PISTE, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures.

FORME D'INSCRIPTION :

Electronique, au moyen du formulaire "SAAS_PISTE 2026_Entries".

DELAJ D'INSCRIPTION :

Dimanche, 18 janvier 2026

A: artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Veillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50. -- seront facturés.

DATE LIMITE DE DÉSINSCRIPTION / PENALITES FINANCIERES :

Si un:e athlète ne participe pas aux PISTE sans annonce de retrait dans les délais impartis **après le 14 février 2026** les frais d'inscriptions seront facturés.

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat (artistic-swimming@swiss-aquatics.ch) ainsi qu'au responsable de la facturation (fabrizio.depaoli@gmail.com). Selon la partie concernée, l'arbitre responsable doit également être mis-e en copie : pour la partie à terre à gladys.jaccard96@gmail.com, pour la partie eau à vboqatcheva@yahoo.com. **Les désinscriptions qui ne sont pas envoyées de manière complète ne sont pas valables.**

Si un certificat médical est remis au plus tard trois (3) jours ouvrables après la compétition — soit jusqu'au **mercredi 4 mars 2026** pour l'épreuve à sec et jusqu'au **mercredi 13 mai 2026** pour l'épreuve dans l'eau —, seul le droit d'inscription par départ sera dû.

Swiss Aquatics Artistic Swimming

Ressort Sport de Compétition